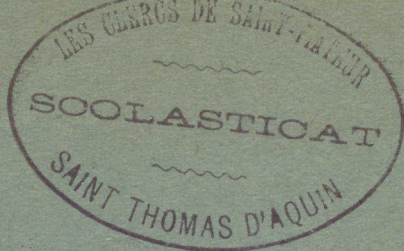


**PAGES  
MANQUANTES**

XXV<sup>e</sup> Année



AVRIL 1919

*Secti* **REVUE**

# DOMINICAINE

Publiée mensuellement

## SOMMAIRE :

- R. P. VILLENEUVE, O. M. I. — LE ROLE EDUCATEUR DE L'EGLISE
- R.P. CESLAS M. FOREST, O.P. — LA CONSTATATION DU MIRACLE
- Abbé JOSEPH-G. GELINAS — UN EDUCATEUR
- R. P. AUG. LEDUC, O. P. — CONSULTATION — Les Langues Liturgiques
- FRA DOMENICO — DANS L'ORDRE

## RECENSIONS

## ABONNEMENTS :

CANADA : \$1.00 | ETATS-UNIS : \$1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

## ADMINISTRATION

LE ROSAIRE

SAINT-HYACINTHE

CANADA

MCMXIX

# La "Revue dominicaine"

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

La *Revue dominicaine*, à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre," publie des *articles de vulgarisation* traitant d'Écriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou de droit canon, et même des études de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

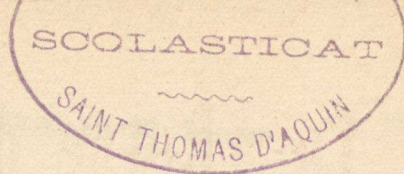
La *Revue dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

## *Collaborateurs à la Revue:*

RR. PP. LANGLAIS, ROULEAU, COUET, CHARLAND, BROUSSEAU, LAMARCHE, COTÉ, MARION, BÉRARD, RICHER, TRUDEAU, LEDUC, FOREST, PERRAS, PROULX, LAFERRIÈRE, MIGNAULT, BISSONNETTE, GAUDRAULT, des Frères-Prêcheurs ; BRETON, des Frères Mineurs ; L. LALANDE, de la Compagnie de Jésus ; VILLENEUVE, des Oblats de Marie ; MGR L. A. PAQUET, P.A. ; MM. les abbés BROUSSEAU, Chapelain du Mont Saint-Louis, Montréal ; COURCHESNE, Professeur au Séminaire de Nicolet ; JEANNOTTE, Professeur au Grand Séminaire de Montréal ; MÉLANÇON, Chapelain du Pensionnat d'Hochelega ; DESCHESNES, Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal ; LAFERRIÈRE, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe ; GÉLINAS, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

*Le dernier manuscrit est remis à l'imprimeur  
le 15 du mois.*



## LE ROLE EDUCATEUR DE L'EGLISE

De nos jours, particulièrement, l'on ne cherche plus seulement à ravir à l'Eglise l'auguste parure qui attira vers elle le regard de tous les siècles; l'on s'attaque à ses assises les mieux établies pour la renverser et l'anéantir. Il faut donc plus que jamais et l'admirer dans ses dogmes fondamentaux, et la défendre dans ses droits imprescriptibles. C'est l'un de ses dogmes, sa fonction de mère à l'égard des âmes, et l'un de ses droits, son rôle éducateur auprès de ceux qu'elle a engendrés, que nous voulons considérer présentement.

La mission de l'Eglise d'engendrer les âmes à Dieu, le rôle éducateur qui en découle immédiatement, il est besoin de l'affirmer toujours et à tout venant, en notre siècle, puisque c'est de toute façon et par tous les sophismes concevables, dans le domaine de la philosophie pure et plus encore sur le terrain des faits, que les objections à cette vérité renaissent toujours plus captieuses et plus perfides.

Au reste, cela s'explique bien. L'on nie à l'Eglise son rôle éducateur, ou on le réduit, parce qu'il y a là l'un de ses ministères les plus essentiels, qui tient à sa constitution même; le lui enlever, c'est la claquemurer toute vive et anéantir sa raison d'être dans la société. On le conteste et le réprime aussi, parce que c'est sur le terrain de l'école que se rencontrent et se heurtent corps à corps de la façon la plus concrète, peut-on dire, les intangibles pouvoirs que l'Eglise tient de Dieu et les empiètements sacrilèges qu'inspire à la société civile la pensée libérale. Enfin, la franc-maçonnerie, Satan et son église de ténèbres, ne peut ignorer que "la lutte n'est plus aux chemins creux, qu'elle réside toute entière à l'école."

En face de ces envahissements et de ces attaques du radicalisme, du libéralisme et de la franc-maçonnerie, il faut sans fléchir affirmer et très hautement la thèse des

droits de l'Eglise en matière d'éducation, et se souvenir que l'irréductible et sereine affirmation du droit, est encore l'éloquence la plus profonde et la plus convaincante, la plus victorieuse et la plus salutaire. Ni l'argument du fait accompli, ni les *compromis honorables* ne doivent jamais parvenir à l'entamer. Elle prépare les justes revanche et les triomphes définitifs de Dieu et de la vérité.

\* \* \*

Ce droit de l'Eglise à prendre en main l'éducation, et l'étendue qu'il comporte, tels sont les deux points à préciser. Le droit, tiré des paroles même du Fondateur divin de la volonté duquel l'Eglise tient tout ce qu'elle est, et démontré par ses plus fidèles interprètes en science théologique, voilà le double argument qui établit péremptoirement le premier point: l'étendue qui lui revient dans son exercice s'imposera ensuite logiquement.

## I

### QUANT AU DROIT

La preuve scripturaire du rôle éducateur de l'Eglise, Epouse du Christ, mais elle pourrait se tisser d'une infinité de textes qui s'éclairent mutuellement, et témoignent que c'est là un de ses ministères de premier chef. L'éducation, c'est clair, consiste avant tout, non pas dans l'instruction, mais bien dans la discipline morale de l'esprit et du coeur. Or, l'Eglise, instituée par le Rédempteur pour continuer son oeuvre sur terre, est essentiellement réformatrice des pensées et des moeurs qu'elle tente à élever jusqu'à la connaissance et à l'amour de Dieu. Elle a donc l'auguste ministère de l'enseignement, celui-là même que le Verbe Incarné n'a point dédaigné de revendiquer et d'exercer en personne.

Scrutons les Ecritures sacrées. Voici venue la dernière heure du séjour sensible de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ici-bas. Il fait ses divins adieux aux siens, et il leur confie ses suprêmes mandats. La foule des disciples l'entoure: il rapproche de Lui ses Apôtres, les colonnes qui vont désormais soutenir son oeuvre dans le monde, et en-

tendez-Le: *Data est mihi omnis potestas in coelo et in terra.* Tout pouvoir m'a été donné, au ciel et sur la terre. *Euntes ergo, docete omnes gentes.* (S. Mathieu, XXVIII, 19). Allez donc et enseignez toutes les nations. *Ergo*: en raison des pouvoirs qu'a le Christ, Rédempteur et Dieu, les Apôtres à qui Il les a communiqués, l'Eglise qui continue les Apôtres, *peuvent enseigner, doivent enseigner.* *Non possumus non loqui*, clamera-t-elle plus tard en face de ses persécuteurs sanguinaires, nous ne pouvons pas ne pas dire le droit et la vérité.

C'est à toute créature qu'il lui a été enjoint de prêcher. *Praedicate omni creaturae* (Mc XVI, 15). Elle a été envoyée et donnée au monde comme le Verbe lui-même. *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos* (Jn XX, 21). Or, nous savons de par S. Paul que la mission du Fils de Dieu, ça été la plénitude de la révélation, puisque c'est en Lui que le Père veut désormais nous instruire, et que l'heure des Prophètes envoyés aux anciens est passée. *Multifariam, multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis, novissime diebus istis locutus est nobis in Filio* (Heb. I, 1). A son tour, ce Fils, comme il a été envoyé, il envoie: *Et ego mitto vos.* Pour cela, écouter l'Eglise, c'est l'écouter, mépriser la parole de l'Eglise, c'est mépriser la parole divine: *Qui audit vos, me audit, qui vos spernit, me spernit. Qui autem me spernit, spernit eum qui misit me.* (Lc X, 16). C'en est assez.

\* \* \*

Abordons plutôt l'argument théologique, il ne fait que donner plus d'ampleur aux textes que l'on vient de rappeler. Le voici, dépouillé de tout artifice: l'Eglise est mère, or le rôle éducateur appartient primordialement aux mères.

Oui, l'Eglise est mère, elle est la mère des âmes, elle est mère de notre vie surnaturelle. Ici, qu'on veuille bien observer qu'il ne s'agit point d'une pure fiction de rhétorique. Parce que nous sommes dans une sphère suprasensible, dans un monde qui s'élève au-dessus de la nature, et à l'encontre de ce que la faiblesse de l'esprit humain pourrait suggérer, nous sommes par le fait au sein d'une réalité plus profonde, plus existante, plus vraie: la moins bien comprendre n'autorise point à la moins accepter.

L'homme est appelé de par les ineffables tendresses de son Créateur, non-seulement à achever et à parfaire en lui-même cette vie d'intelligence et de liberté qui couronne et ennoblit son existence sensible, mais en outre, à participer à la vie divine elle-même, à vivre en communion avec son Dieu. Le Très-Haut appelle ainsi le très-bas à son intimité, voulant le nourrir de sa propre science et de son divin bonheur. Or, cette vie divine, elle circule dans l'âme humaine par cette réalité qu'on nomme la grâce sanctifiante. La grâce est une vie, une véritable vie, plus vivante, plus féconde, plus immanente, plus intime et, bien qu'elle soit infusée dans l'âme *per modum inhaerentis*, plus radicale en un un sens que la vie naturelle elle-même.

Cette vie de la grâce, qui la donne, sinon l'Eglise? Qui engendre les âmes à la vie divine, sinon par le saint Baptême l'Eglise? Et ces enfants qu'elle a portés en son giron et qu'elle met au monde de la foi, qui développe leur premier être, qui les alimente, qui les fortifie, qui les accroit, qui les guérit, qui les ranime, sinon l'Eglise, l'Eglise toujours, par son Eucharistie, par sa Confirmation, par son Absolution, par ses Extrêmes-Onctions, par ses divines forces vivifiantes que Dieu lui commet pour ceux qui naissent d'elle? Il suffit: l'Eglise évidemment est mère, puisqu'elle engendre; si la vie qu'elle donne est d'ordre surnaturel et invisible, cela n'en détruit point la primauté; si les termes par lesquels nous en signifions la sublime réalité sont empruntés à l'ordre de la vie naturelle elle-même en vertu des règles fécondes de l'analogie du langage, cela n'en diminue en rien l'excellence, tout au contraire. La vie naturelle commence, croît, se développe, s'organise, se consomme jusqu'à la plénitude: ainsi de la grâce.

Mais ici intervient une mineure, qui est la clé de voûte de notre thèse. *Cujus est dare esse, ejusdem est et complere*. Au principe générateur revient d'achever l'être qu'il a produit. Plus l'être communiqué est parfait, plus la dépendance immédiate de l'engendré et le prolongement de l'influence génératrice apparaissent évidents et formels. *Unumquodque intantum est perfectum, inquantum suo jungitur principio*. De sorte que si l'Eglise est mère d'une vie plus profonde, son rôle d'achèvement et d'alimen-

tation de cette même vie n'en est que plus exclusif et plus grand.

Car l'éducation n'est autre, au sens passif, que le plénier épanouissement de toutes les énergies du sujet, de toutes ses aptitudes, de toutes ses potentialités; et dans l'agent, c'est le travail et la culture qui causent cette maturation, qui provoquent cette éclosion subséquente et continue: l'éducation est corrélative de génération.

D'où le rôle éducateur tient primordialement à la dignité paternelle et maternelle. Il faut être père ou mère, il faut du moins participer à leur puissance, pour se réclamer d'un mandat d'enseignement. Voilà bien ce qui dénierait toujours à l'Etat, de quelque forme qu'il soit, la détention légitime de toute autorité primordiale en matière d'éducation: l'Etat est une société protectrice et supplétive, un instrument naturel de l'individu, de la famille, de l'Eglise: il n'engendre point.

Mais la famille engendre, c'est pourquoi, du droit même de la nature, elle a première possession et premier devoir de la fonction éducatrice. L'Eglise engendre plus parfaitement encore, si l'on ne considère que l'ordre de sa parturition, d'où son pouvoir supérieur dans l'espèce. Si la société religieuse fondée par le Christ engendre les âmes à une vie surnaturelle, elle a le droit de parfaire en elles ce qu'elle a commencé, et ce droit, il s'étend aussi loin que le requièrent les nécessités de la vie qu'elle donne; il se mesure à l'état d'enfance de ses fruits, il se mesure aussi à sa dignité souveraine d'Epouse de Jésus-Christ, de Mère divine, dont la fécondité n'est limitée ni par les siècles, ni par les distances, et dont la maternité virginale donnera à Dieu des fils qui doivent vivre dans le temps d'abord pour vivre encore dans l'éternité.

Armés de ce principe, il nous est désormais facile de passer à la deuxième partie de notre thèse, et de circonscrire le domaine où se doit exercer le rôle éducateur de l'Eglise, inhérent à sa qualité de mère des âmes. Et nous pourrions ici, en de superbes développements oratoires que justifieraient autant la vérité des faits que leur grandeur, rappeler comment à travers les siècles, l'Eglise n'a jamais failli à son devoir, et comment ses enfants qu'elle avait portés en son sein et nourris de ses Sacrements, elle les



a fait asseoir au pied de sa chaire sacrée, et leur a ouvert de salutaires écoles. Mais cela nous entraînerait trop loin, et des voix augustes autant qu'éloquentes l'ont souvent fait avant nous. Qu'on aille plutôt les entendre. <sup>1</sup>

## II

### QUANT A L'EXERCICE

Nous le rappelons, c'est parce que l'Eglise est l'auteur de notre vie surnaturelle qu'elle a la fonction sublime de la conduire à son dernier terme, d'en provoquer le plein épanouissement: voilà ce qui constitue l'éducation qu'elle est en droit et qu'elle a le devoir de procurer à ses enfants. Dès ici, une remarque s'impose. La vie surnaturelle, la grâce, n'est pas une entité subsistante par elle-même, c'est une réalité spirituelle qui se surajoute à l'âme pour l'élever et lui donner des virtualités divines, mais qui la pré-suppose essentiellement, et qui en dépend comme toute qualité exige un appui et un sujet; pour parler vulgairement, comme tout second étage ne se peut édifier qu'au-dessus d'un premier. De la manière d'être du sujet dépend nécessairement dans une certaine façon la consistance de la qualité; de la perfection préalable ou concomittante du récipient se détermine la manière d'être de l'acte reçu; de la structure du premier étage, le second ne peut être que consolidé ou affaibli. *Omne quod recipitur ad modum recipientis recipitur*, selon l'Ecole. Hâtons-nous de dire qu'il ne peut s'agir présentement que d'une dépendance et d'une détermination extrinsèque et purement dispositive, la nature ne pouvant offrir à la grâce d'autre disponibilité qu'une simple puissance obédientielle. Toutefois, il dépend de la nature de mettre ou de ne mettre point d'obstacle à la grâce, à son existence et à son agir, et de favoriser ou non son ultime achèvement. De cette incursion au domaine de la métaphysique, l'on peut rapporter que, si l'Eglise a droit à l'éducation de ses enfants quant à leur vie surnaturelle, par le fait, puisque celle-ci s'appuie et se soutient sur la simple vie de nature, l'Eglise a aussi un

1 Il faut mentionner au premier rang le remarquable et docte ouvrage de gr L.-A. Pâquet, *L'Eglise et l'Education*, dont l'auteur a donné récemment une seconde édition.

droit, une autorité, un exercice, sur l'éducation naturelle des chrétiens; sans quoi, son pouvoir sur les âmes serait incomplet, inefficace, illusoire. Dieu ne fait point une oeuvre, il n'aurait point fait son chef-d'oeuvre, l'Eglise, sans le doter d'un être intégral: *non deficit in necessariis*. L'Eglise a donc un double rôle éducateur sur ses enfants, inégalement exclusif et pertinent, mais aussi réel l'un que l'autre: rôle *direct* sur tout ce qui regarde la formation de l'être surnaturel conçu dans les âmes par le Baptême, rôle *indirect* pour ce qui a trait dans l'éducation profane ou naturelle aux dispositions que celle-ci prêtera à l'ordre de la grâce.

Entrons maintenant dans la pratique: munis des principes établis, on en peut faire aisément de multiples applications concrètes.

En premier lieu, par suite du droit *direct* de l'Eglise, il lui appartient en propre d'éclairer les esprits par son dogme et de sanctifier les coeurs par sa morale. Donc, elle peut prêcher, enseigner, *omni creaturae*. Le Sauveur ne l'eût-Il point dit, que ce serait quand même évident. "*Vae mihi si non evangelizavero*" (1 Cor. IX, 16), s'écrie-t-elle par la bouche de l'Apôtre.

Ici, puisqu'elle est au sommet, personne ne peut ni restreindre ni partager de droit son ministère; elle est dans son domaine propre. L'Etat non plus que les individus ne sauraient tenter ni de la suppléer ni de la stimuler, la sagesse de Dieu lui suffit.

Si elle peut enseigner la foi et la vertu chrétienne au milieu de ses temples, elle doit le pouvoir de même dans ses écoles à elle; et qui lui défendrait d'en ouvrir? qui la réduirait à ce rang d'exception du droit commun? qui lui refuserait légitimement ce pouvoir, alors qu'elle est essentiellement enseignante? qui lui infligerait cette flétrissure, quand elle a pour titre vingt siècles de sublime pédagogie, sinon la haine, l'envie et l'ambition? qui voudrait ainsi déqualifier celle que tous les peuples, sortis du paganisme et de la barbarie, proclament d'une voix commune leur première maîtresse d'école?

Ces maisons d'enseignement qu'elle peut ouvrir, ce seront des séminaires pour ses élèves, des écoles primaires, des collèges ou écoles secondaires, des écoles normales, des

universités et toutes oeuvres qu'elle jugera utiles et opportunes de fonder au profit de ses enfants. Dans ces institutions à elle, il va de soi que non-seulement elle enseignera les matières formellement ou virtuellement religieuses, mais les profanes aussi, se'on qu'elle le jugera, puisqu'elle est chez elle, à titre absolument exclusif.

Cela ne suffit point, toutefois. L'obligation qu'elle a non-seulement d'enfanter mais de protéger la vie des âmes, l'autorise et lui enjoint de surveiller l'atmosphère où elles doivent vivre, de suivre la formation naturelle de leur intelligence et de leur coeur, d'apprécier la doctrine profane dont on va les nourrir et la morale qu'on va leur enseigner. Par conséquent, dans toute école qu'elle n'a pas fondée mais où elle trouvera de ses fils, en vertu du mandat qu'elle tient de Dieu même elle peut entrer et y prêcher: *Euntes, docete*. Il y a plus. Pour outrancière que serait sa prétention au monopole de toute institution d'enseignement profane, ce n'en est plus une du tout, mais bien l'exercice d'une faculté qui lui est connaturelle que de réclamer sur cet enseignement et en toute institution où il se donne aux siens, un droit de surveillance, un droit de censure, un droit de prohibition.

Qu'elle surveille pour s'assurer si l'on donne à ses fils une suffisante éducation de morale et de piété. Qu'elle censure les attaques qu'on pourrait tenter de lui faire à couvert d'un domicile qui n'est pas le sien. Qu'elle prohibe enfin la fréquentation de lieux, le contact avec des doctrines, le commerce avec des maîtres, la respiration d'une atmosphère qui seraient pour ses enfants une contamination morale et un péril de perdition.

Il se peut que des universités ne se fondent point de par son ordre: mais il ne se pourra pas qu'elles résistent légitimement à ses directions religieuses, et refusent une place à ses chaires de théologie et d'enseignement moral. Il se peut que dans des institutions dues à des initiatives privées ou collectives et que l'Etat lui-même protège et alimente, on distribue l'enseignement des sciences et des arts, qu'on y forme des maîtres, qu'on y produise des ouvrages, qu'on y impose des programmes, qu'on y exerce l'autorité, qu'on y pousse au savoir, qu'on y attire la jeunesse, mais à condition que l'Eglise vienne déterminer

elle-même la part de la religion, les prémices qu'il faut donner à Dieu en tout cela, et que dans tout le reste, son influence discrète de forte et suave direction morale, de surveillance prudente et maternelle se fasse toujours sentir et soit indiscutablement reconnue.

\* \* \*

Concluons. Le tableau qui vient de se dessiner à nos yeux du rôle éducateur de l'Eglise n'est-il point magnifique? et pourtant, qu'il est ignoré! Les passions humaines, ces grandes et violentes passions humaines surtout qui développent à plus haute échelle leurs forces dans les cadres des administrations politiques, empêchent souvent l'Eglise de jouer son plein rôle, de se donner libre carrière dans l'éducation de l'humanité. Cela n'empêche point toutefois la vérité d'être et d'obliger. Pour nous, chrétiens, fils de son coeur, plus l'Eglise est trahie et spoliée, plus haut faut-il crier sa noblesse et son droit. Au surplus, en dépit des assauts, des chaînes et des glaives qui de tout temps lui ont mesuré la liberté, l'oeuvre éducatrice de l'Eglise n'a-t-elle pas été toujours un triomphe sublime? Ne croyons point que de l'apprendre mieux, que de le redire sans cesse, que de le proclamer aux sociétés même qui ne le veulent point entendre soit inopportun et stérile: la vérité délivre.

Au treizième siècle, il fut un humble moine qui écrivit dans des livres fort discutés, quelquefois méprisés, voire même réprouvés la vérité brillante de l'Eglise. L'on sait bien que des sociétés et des siècles ont vécu depuis de la chair de ces livres, et que des sociétés anémiées et mourantes en ont été ranimées. A nos temps affaiblis et mourants aussi d'inanition en maints domaines, surtout dans l'ordre moral, avec nos Souverains Pontifes, donnons le pain de la vérité chrétienne, et les sociétés contemporaines ressusciteront, et l'Eglise règnera, et nous aurons la joie filiale d'avoir fait quelque chose, la part du petit enfant affectueux, pour le triomphe grandiose et sauveur de notre Mère et Reine, l'Epouse de Jésus-Christ.

J.-M. RODRIGUE VILLENEUVE, O. M. I.



## LA CONSTATATION DU MIRACLE

---

Renan écrivait dans sa Vie de Jésus : "Ce n'est pas au nom de telle ou telle philosophie, c'est au nom d'une constante expérience que nous bannissons le miracle. Nous ne disons pas : "le miracle est impossible," nous disons : "il n'y a pas eu jusqu'ici de miracle constaté." Si vous voulez savoir comment la constatation du miracle devrait être faite pour satisfaire aux exigences de la critique scientifique, en voici les règles tracées par Renan lui-même : "Que demain un thaumaturge se présente avec des garanties assez sérieuses pour être discutées ; qu'il s'annonce comme pouvant, je suppose, ressusciter un mort : que ferait-on?... Une commission composée de physiologistes, de médecins, de chimistes, de personnes exercées à la critique historique, serait nommée. Cette commission choisirait le cadavre, s'assurerait que la mort est bien réelle, désignerait la salle où devrait se faire l'expérience, réglerait tout le système de précautions nécessaires pour ne pas laisser prise à aucun doute. Si, dans de telles conditions, la résurrection s'opérait, une probabilité presque égale à la certitude serait acquise. Cependant, comme une expérience doit toujours pouvoir se répéter, que l'on doit être capable de refaire ce que l'on a fait une fois, et que dans l'ordre du miracle il ne peut être question de facile ou de difficile, le thaumaturge serait invité à reproduire son acte merveilleux dans d'autres circonstances, sur d'autres cadavres, dans un autre milieu. Si chaque fois le miracle réussissait, deux choses seraient prouvées : la première, c'est qu'il arrive dans le monde des faits surnaturels, la seconde, c'est que le pouvoir de les produire appartient ou est délégué à certaines personnes. Mais qui ne voit que jamais miracle ne s'est passé dans ces conditions-là ?"

En transcrivant cette page de la Vie de Jésus de Renan, je me rappelais d'autres pages de la vraie vie du Maître divin, de celle qui nous est racontée par ceux qui L'ont vu, touché et compris. Je Le voyais, allant par les rou-

tes de Judée ou de Galilée, humblement, divinement, entouré de quelques pauvres comme Lui. Sur son passage, les aveugles voient, les boîteux marchent, les lépreux sont purifiés. Rien du charlatan qui attire les foules par le fracas de ses promesses, mais la bonté qui s'apitoie, l'humilité qui veut dérober au monde les prodiges sortis de ses mains. Une fois, c'était à la fin de sa vie, Jésus fut requis de faire des miracles, pour amuser Hérode et sa cour. Non seulement, Jésus ne fit pas de miracle, mais Il ne daigna pas même répondre aux questions qu'on lui posait, et Hérode le renvoya à Pilate revêtu de la robe blanche des fous.

Voilà le Jésus tel que la foi nous le montre et tel que nos coeurs chrétiens nous disent qu'Il doit être. Si on nous rapportait dans l'Évangile que le Christ a eu l'intention de faire le plus de fracas possible autour de son nom ; s'Il s'était écrié : "Venez tous, vous qui ne croyez pas en moi, je suis prêt à faire sous vos yeux, et dans les circonstances que vous aurez choisies, tel prodige qu'il vous plaira de demander", c'est alors que nous serions en droit de penser qu'Il n'était qu'un imposteur et un faux-Christ. Pour tout homme qui comprend quelque chose à l'économie divine, le miracle est une chose trop sacrée pour l'abaisser au rang d'un amusement. Il est fait aujourd'hui, comme au temps du Christ, pour les simples qui recourent à Dieu quand la science a avoué son impuissance à les guérir, pour les simples dont Dieu récompense la foi naïve et confiante. Si par contre-coup, il dessille les yeux d'un certain nombre d'incroyants, fournit à ceux que Dieu éclaire de sa grâce une confirmation de leur foi, le but du miracle est atteint : Dieu se moque des commissions de savants !

D'ailleurs, si le miracle pouvait arbitrairement être reproduit dans les laboratoires, c'est qu'il dépendrait des conditions posées par l'homme. Un professeur de médecine ou de chimie peut faire une foule d'expériences intéressantes et les renouveler à volonté, parce que le résultat ne dépend que de sa connaissance des lois de la nature. Mais le miracle n'est pas une chose naturelle, c'est une chose qui ne dépend que de la volonté libre de Dieu. Or Dieu n'accepte pas qu'on pose des conditions à son ac-

tion surnaturelle. La constatation exigée par Renan est donc un non-sens et une absurdité.

Et puis, croit-on qu'en présence d'un fait aussi scientifiquement constaté que l'exigeait Renan, le rationalisme se rendrait?... Lisez ce que dit Anatole France à ce propos: "Si un observateur vraiment scientifique était appelé à constater que la jambe coupée d'un homme s'est reconstituée subitement dans une piscine ou ailleurs, il ne dirait pas: voilà un miracle, il dirait: une observation, jusqu'à présent unique, tend à faire croire qu'en des circonstances encore indéterminées, les tissus d'une jambe humaine ont la propriété de se reconstituer comme les pinces des homards, les pattes des écrevisses et la queue des lézards, mais beaucoup plus rapidement." Et voilà!...

Il n'y a donc pas à s'occuper des insanités du genre de celle de Renan. Voyons plutôt si la constatation des miracles contemporains,—ceux de Lourdes en particulier,—offre des garanties suffisantes. <sup>1</sup>

\* \* \*

Il y a deux choses dans le miracle: le fait sensible qui tombe sous les yeux, et le caractère surnaturel de ce fait. Tout le monde admet que la première de ces deux choses peut être facilement constatée. En 1891, Clémentine Trouvé entre dans la piscine avec une plaie fistuleuse au pied. "J'ai vu, écrit Madame Lallier, qui la baigna, j'ai vu à son talon droit, une large cicatrice qui se fermait, pour ainsi dire sous mes yeux: les chairs se rejoignaient et avaient l'air de se recoudre elles-mêmes." On peut ignorer la cause cachée de la guérison, mais il n'est pas nécessaire d'appartenir à une des grandes académies de médecine pour voir une plaie se refermer, il suffit de voir clair. Aussi n'y a-t-il plus à l'heure actuelle aucun savant sérieux qui nie la réalité des faits de Lourdes. Je cite un témoignage entre cent. "Le livre de M. Bertrin," écrit un libre-penseur, Marcel Mangin, "m'a convaincu de

<sup>1</sup> Je ne parle pas, à dessein, des miracles du Christ; il faudrait presque un article pour chacun. Je ne parle pas non plus des miracles passés, c'est une question d'ordre historique beaucoup plus complexe. Il suffit d'ailleurs d'un seul miracle scientifiquement constaté pour prouver le fait de la révélation.

la réalité des faits de Lourdes. Je trouve aussi absurde de douter de ces faits que de l'existence de Napoléon."

Ce qui est intéressant, et ce que l'on pourrait regarder comme la revanche de Dieu,—si Dieu pouvait songer à se venger de Renan,—c'est que la commission de savants qu'il réclamait pour constater un miracle existe à Lourdes. Et malgré cela les prodiges n'ont pas cessé de se multiplier. De 1890 à 1914, il est passé au bureau des constatations 6983 médecins. C'est sous le contrôle de tous ces regards expérimentés et vigilants que se pratique l'examen des malades. M. Bertrin ajoute <sup>1</sup> : "Non seulement les médecins du bureau consultent les certificats, interrogent le malade guéri et les témoins de sa maladie et de sa guérison; mais si le cas leur paraît important, ils instituent une enquête dans le pays d'où le malade est originaire et où l'on a pu suivre les phases de son mal, comme on suit après, celles de son retour à la santé... C'est sur des faits établis avec ce scrupule que la foi à Lourdes repose."

\* \* \*

Les faits existent donc. Peut-on maintenant en constater le caractère surnaturel? Ici, ce ne sont plus les sens qui travaillent, c'est l'esprit qui résonne. Il prend un fait scientifiquement constaté et se demande si ce fait dépasse toutes les forces de la nature. S'il en est ainsi, il n'y a pas de doute, nous sommes en face d'un miracle. C'est à ce point précis que les libre-penseurs se séparent de nous. Ils nous disent: "Vous prétendez arriver jamais à reconnaître que tel fait dépasse toutes les forces de la nature? Mais connaît-on toutes les forces de la nature? On en découvre tous les jours d'ignorées. Tel fait qui, hier encore, était regardé comme miraculeux s'explique aujourd'hui naturellement. Qui vous dit que demain ce qui reste encore d'inexpliqué dans les prodiges de Lourdes ne recevra pas une solution satisfaisante? Le miracle n'est que de l'inconnu dont la science doit s'efforcer de percer le mystère. Les frontières du surnaturel se rapprochent tous les jours, qui vous dit qu'on ne finira pas par les toucher du doigt?"

1 Dictionnaire d'apologétique, au mot Lourdes, col. 47.



L'objection est plus spécieuse que forte. L'inconnu, c'est le lit de tout repos où s'endort la science à bout d'explications; c'est le voile transparent derrière lequel elle essaie de dérober son impuissance et son parti-pris. Il y a, dites-vous, des forces naturelles inconnues qui opèrent à Lourdes? Mais si ce sont des forces naturelles, elles devraient agir comme des forces naturelles, c'est-à-dire, produisant toujours les mêmes effets dans les mêmes circonstances. Or c'est exactement le contraire qui se passe à Lourdes. Voici, par exemple, une jeune fille, Léonie Lévéque, affligée d'une carie de l'os frontal. Elle repose triste et découragée dans sa chambre, alors qu'une foule enthousiaste se déroule aux alentours du sanctuaire. Tout-à-coup, elle se sent guérie, la suppuration s'arrête, le drain inséré dans la plaie tombe avec le pansement, toute trace du mal terrible a disparu. Voici au contraire des milliers de misérables qui viennent là avec une confiance naïve, une foi profonde; c'est le jour d'une grande manifestation religieuse; la prière monte de toutes parts autour d'eux demandant leur guérison, et pourtant rien ne se produit.

De quelle nature est donc la force mystérieuse qui opère à Lourdes? Quelles sont les conditions dans lesquelles elle exerce son action?... Tant qu'on n'aura pas répondu à ces deux questions, nous continuerons à croire que la force qui agit à Lourdes est une force intelligente et libre, qui guérit où il lui plaît, quand il lui plaît, et qui il lui plaît, la force surnaturelle de Dieu.

Ajoutez à cela que ces faits qui se produisent en l'absence de toute cause naturelle connue ou imaginable, avec une irrégularité et une instantanéité contraires aux procédés de la nature, sont toujours le résultat d'un appel au pouvoir divin. Comment peut-on dénier toute influence à cet appel divin, quand, sans lui, on ne retrouve jamais cette éclatante disproportion entre les effets miraculeux et les moyens employés pour les obtenir? Si Dieu n'est pour rien dans les miracles, pourquoi ne se produisent-ils que là où l'on prie? Voilà une troisième question à laquelle on n'a jamais su répondre.

Sans doute, il y a certaines guérisons,—des guérisons de maladies nerveuses surtout,—qui avaient paru mi-

raculeuses il y a cinquante ans, mais dont la science a fini par avoir le secret. On les a retranchées du registre des guérisons à Lourdes. Elles formaient un quinzième des guérisons totales. On l'a fait pour enlever l'ombre même d'un doute sur l'ensemble des prodiges; mais était-ce vraiment nécessaire? Quand on a vu opérer à Lourdes et dans les cliniques, on ne le pense pas. Quelle différence entre les deux procédés! Les médecins ont pour eux toutes les ressources de la science, remèdes, électricité, hypnotisme, etc., et malgré cela la guérison est lente, souvent temporaire, toujours incertaine; la cause mystérieuse qui guérit à Lourdes, agit au contraire, sans moyens naturels, d'une façon instantanée et presque toujours définitive. Il y a entre les deux la différence qui existe entre l'humain et le divin.

Et puis pour un miracle que la science a fini par expliquer tant bien que mal, il en est quatorze autres en présence desquels elle avoue son impuissance. Viendra-t-elle un jour à les expliquer? Nous ne le pensons pas. Sans doute on découvre parfois des lois nouvelles qui renversent les anciennes. Mais il y en a tout de même qu'on peut regarder comme immuables; sans quoi toute science deviendrait impossible. Or ce sont ces lois fixes, absolues, que le miracle contredit. Prenons un seul exemple. Un principe qui domine toute la science de la vie, c'est que la création ou la restauration d'un tissu demande la collaboration du temps. Comme les cellules s'engendrent les unes les autres, on ne peut produire en même temps celle qui engendre et celle qui est engendrée. Il y a là une impossibilité absolue. Sans doute on peut par certains moyens artificiels, connus de la science, activer cette reproduction des tissus de la chair, mais là où ces moyens font défaut la reproduction devra suivre son cours normal. Or ce n'est pas une fois, c'est des milliers de fois qu'on a vu à Lourdes des plaies se refermer, des chairs se reconstituer en un seul instant. Voici un fait que j'emprunte à l'abbé Bertrin. "En 1903, Mme Rouchel arrivait à Lourdes avec un ulcère qui lui dévorait le visage; des perforations purulentes, médicalement constatées, lui déchiraient, l'une le haut du palais, l'autre, la joue droite; celle-ci devait être obturée par un tampon de caoutchouc.

Comprenant qu'elle faisait horreur à tout le monde, la malheureuse femme était allée se cacher au fond de l'Eglise du Rosaire. C'était le 5 septembre, un peu après cinq heures. Le linge protecteur qui cachait la figure tomba tout-à-coup de lui-même. Toute purulence avait cessé, et, —fait inouï,—les perforations étaient fermées: un nouvel épiderme, de nouveaux muscles avec les vaisseaux qui les nourrissent, se formant instantanément, avaient remplacé en une seconde, les chairs détruites et s'étaient soudés aux autres." Il y a là un renversement des lois les mieux connues de la vie, et cela,—nous pouvons l'affirmer sans crainte,—la science ne l'expliquera jamais.

\* \* \*

Je citais tantôt le cas de Léonie Lévêque. A son retour au Mans, le chirurgien Chevalier qui l'avait opérée plusieurs fois, dit, après avoir constaté la guérison obtenue: "Mais ce fait va bouleverser le monde." Le monde n'a pas été bouleversé. Au début du siècle dernier, on demandait aux catholiques, avec ironie, pourquoi Dieu ne faisait pas de miracles. On le mettait pour ainsi dire au défi d'en faire un seul, en plein XIX<sup>e</sup> siècle, à quelques pas des cliniques. C'est alors que se produisirent les mystérieux événements de Lourdes. Il y eut dans le camp rationaliste un moment de désarroi. On contesta les faits, puis devant l'évidence, on dut se rendre. On leur chercha donc une explication naturelle. Comme c'était le moment où les écoles de Nancy, Montpellier, la Salpêtrière opéraient leurs premiers prodiges par l'hypnotisme, on parla de suggestion, de foi qui guérit, etc. La désillusion vint encore aussi complète que la première fois et peut-être plus douloureuse, parce que les illusions avaient été plus vives. Nous reviendrons peut-être un jour sur ce sujet. On se réfugia alors derrière les forces inconnues de la nature. C'est à l'abri de cet aveu d'ignorance que la Science repose. Et tout cela pour ne pas vouloir admettre Dieu.

fr. M.-CESLAS FOREST, O. P.

Ottawa, 15 mars 1919.



## UN EDUCATEUR

---

On a dit souvent que les collèges classiques sont les châteaux forts de notre nationalité. Il suffit de se rappeler un peu l'histoire du peuple canadien-français pour comprendre tout ce qu'il y a de vrai dans cette parole.

Mais vanter ces maisons qui préparèrent la plupart de nos chefs, de nos champions, principalement depuis 1760, c'est mettre en vedette l'oeuvre admirable accomplie par toute une phalange de prêtres éducateurs, qui travaillèrent et moururent sans bruit, contents d'avoir poussé discrètement vers les sommets, des âmes jeunes, fraîches et rayonnantes d'idéal.

Elle est déjà longue la liste de ces modestes ouvriers. Chaque collègue, chaque séminaire compte les siens avec orgueil; les noms des vieux maîtres se conservent dans les registres poudreux de l'Alma Mater et se transmettent pieusement de génération en génération.

C'est l'un de ces noms que je veux évoquer aujourd'hui. Les lecteurs trifluviens le salueront avec amour; les autres — excepté les plus jeunes — se souviendront de l'éducateur dévoué que fut Mgr Louis Richard, le saint prêtre qui passa quarante-sept ans de sa vie à former des hommes "pour la Religion et la Patrie", suivant la belle devise de sa maison.

Le Séminaire des Trois-Rivières, relativement jeune encore, peut se féliciter d'avoir fourni son contingent de vaillants soldats à toutes les bonnes causes; et nul plus que Mgr Richard n'a contribué à faire de l'institution trifluvienne l'une de ces forteresses nationales dont parlent les orateurs et les écrivains.

Louis Richard naquit à Saint-Grégoire de Nicolet le 29 novembre 1838, et fit au Séminaire de Nicolet ses études classiques qu'il termina en 1859. Au mois de septembre 1860, séminariste de seconde année, il assistait à l'entrée des élèves du Collège des Trois-Rivières dont les portes s'ouvraient pour la première fois sur le "Platon". L'ancienne demeure des gouverneurs français était deve-

nue le Collège des Trois-Rivières, après avoir servi de casernes aux soldats anglais. Que de choses intéressantes auraient pu raconter aux écoliers ces murs antiques, s'ils avaient parlé! Ils sont disparus, et leurs secrets avec eux, depuis l'incendie de 1908. Et du "Platon" il ne reste plus rien, hélas! ou presque rien. Le progrès niveleur l'a rasé.

C'est le 5 septembre 1860 qu'eut lieu la première entrée du Séminaire des Trois-Rivières. Ce jour-là, l'abbé Richard mit, sans réserve, son âme d'apôtre au service de l'oeuvre qui devait absorber toute sa vie. Surveillant, professeur, directeur, économe, préfet des études, supérieur, il occupa toutes les charges, enseigna toutes les classes, partagea toutes les joies et toutes les douleurs de sa chère maison.

Doué d'aptitudes très variées, et d'une patience inaltérable à l'ouvrage, il pouvait travailler des journées entières sans se lasser. Croyant l'hygiène chose peu nécessaire, au moins pour lui-même, il ne se souciait guère du bon air et de l'exercice physique, et ne se reposait qu'en passant d'une besogne à l'autre.

L'une des besognes les plus conformes à ses goûts d'éducateur fut bien celle, je crois, du professorat. Qu'il était heureux en classe! Les heures lui paraissaient trop courtes. C'est au temps des examens semestriels surtout que les élèves avaient l'occasion d'apprécier le zèle et la patience du "Père Richard".

Cette appellation familière de "Père Richard" est tombée de ma plume à mon insu. Toutes les décorations, voyez-vous, accordées à ce vénérable prêtre ne purent jamais éclipser aux yeux de ses enfants le titre de leur choix. "Avant même que l'âge lui eût conféré ses droits à la paternité, on l'appelait déjà "*Le Père Richard*", nous dit Mgr Cloutier, son ancien élève des "vieilles casernes".

Mais revenons au professeur, plutôt au "père" au milieu de ses enfants, attentif aux moindres besoins de leur intelligence et de leur coeur. Travailleur,—je l'ai dit déjà,—clair et méthodique dans ses explications, faisant parler beaucoup et parlant peu lui-même, mettant toute son âme dans l'âme de ses élèves, insistant sur la nécessité

d'agir par amour du bon Dieu et du devoir, il finissait ordinairement par stimuler les plus indolents.

Il lui arrivait toutefois de rappeler aux récalcitrants endurcis que la crainte est le commencement de la sagesse. Alors il haussait la voix, si bien que les coupables se sentaient mal à l'aise. Les anciens des Trois-Rivières n'ont pas oublié non plus les visites inattendues du Père Richard à la salle d'étude à certains jours où la monotonie de la vie collégiale, l'atmosphère un peu lourde peut-être, prédisposaient aux excursions vers le "pays des rêves". Passait alors comme un courant d'air froid sur toute la salle; les bustes se redressaient; les dormeurs prenaient des attitudes de travailleurs acharnés... Le Père Richard se servait rarement de la verge; et quand il le fallait avec quelque souffrance! Dans un remarquable article sur le *Père Richard*, publié à l'*Action Sociale*, en 1908, M. Omer Héroux écrivait: "Peut-être faudrait-il ajouter que cet homme qui s'était composé un masque de sévérité, fut avant tout un sentimental. C'est pour se protéger contre les surprises de sa sensibilité qu'il adopta ces airs terribles qui ont bien amusé ceux qu'ils maintinrent jadis dans une crainte salutaire et qui, plus tard, virent combien légèrement ils masquaient le sourire et les larmes. Il aimait ses élèves d'une affection qu'il faudrait presque appeler maternelle..."

Il est dans nos collèges classiques ordinairement une petite scène où les élèves studieux et actifs peuvent évoluer plus librement qu'en classe, et se laisser aller au gré de leurs initiatives. C'est l'Académie. Là, les avocats en herbe font leurs premiers plaidoyers, les futurs orateurs de la chaire et de la tribune essayent leurs ailes, les magistrats à venir rendent des jugements. Le Père Richard fut mêlé comme personne, à ma connaissance, à la vie académique du Séminaire des Trois-Rivières. Au cours des grandes "discussions", comme il savait souligner par de généreux applaudissements les arguments heureux; comme il riait de bon cœur en entendant une fine repartie! Et puis, la séance terminée, il corrigeait les erreurs de doctrines ou de tactique, donnait de ces conseils qui ne s'oublient pas et qui préparent aux luttes de la vie. Du reste, le Père Richard savait toujours encourager les travailleurs et leur inspirer de la confiance en eux-mêmes; il

disait souvent que le travail persévérant mène aux succès.

Il ne se reposait qu'en allant d'une besogne à l'autre, ai-je dit. En effet, après les heures passées dans les classes, à l'Académie ou à la salle d'étude, il s'en allait vers d'autres travaux. Que de travaux n'avait-il pas à la fois sur le métier ! Musique, histoire, littérature, peinture, architecture, etc., il avait tout étudié, et faisait de tout à l'occasion. Mais ces efforts disséminés tendaient toujours à servir et à fortifier la maison au succès de laquelle il avait voué sa vie.

Le Père Richard fut architecte. Quand vint le temps de quitter les Casernes, c'est lui qui traça les plans de la maison nouvelle. <sup>1</sup> Cette élégante construction, avec ses tourelles légères, son pavillon central, ses salles vastes et claires, ses amples corridors, sa cour de récréation sans pareille, elle avait tout ce qu'il fallait pour faire oublier un peu la poésie du Platon et du fleuve au majestueux cours.

Elle pouvait aussi tenter un pinceau. Le Père Richard avait bien des raisons pour en faire le sujet de l'un de ses tableaux. Que nous le trouvions beau aux soirs des fêtes solennelles, le nouveau collège ! Ces soirs-là on encadrait notre théâtre de deux grandes toiles, dont l'une représentait le collège neuf et l'autre l'ancien. C'étaient deux éloquents pages d'histoire placés sous nos yeux par la même main, et qui développaient en nos âmes l'amour de la petite patrie. L'artiste nous disait à sa manière : Souvenez-vous de vos aînés ; n'oubliez jamais votre Alma Mater ; aimez-vous les uns les autres. Ces toiles et toutes celles du Père Richard n'appartenaient à aucune école célèbre, loin de là, mais c'étaient des toiles de chez nous, et nous y trouvions une infinité de choses que les chefs-d'œuvre de Florence et de Rome ne sauraient contenir.

Le Père Richard fut aussi compositeur. Au cours de nos soirées et de nos fêtes religieuses, certaines de ses œuvres nées des circonstances ravirent l'auditoire et méritèrent l'éloge des connaisseurs. Après des années, l'écho de ces douces heures se prolonge encore dans les souvenirs des anciens élèves des Trois-Rivières.

---

<sup>1</sup> Mgr Richard traça aussi les plans du Palais épiscopal et du Précieux-Sang des Trois-Rivières.

Je sais une page d'histoire canadienne que le Père Richard eût certainement fixée sur la toile, si des loisirs lui avaient permis d'être grand peintre. C'est celle qui narre la lamentable déportation acadienne. Mgr Richard était descendant d'Acadiens, et la mémoire de ses pères ne le quittait pas. Cette page d'histoire, il ne l'a pas mise sur la toile, mais il l'a gravée dans le coeur de ses élèves par de nombreuses conférences. Puis il a laissé aux archives du Séminaire des Trois-Rivières des notes précieuses sur le peuple martyr, ainsi que des notes généalogiques touchant les Acadiens de Saint-Grégoire de Nicolet.

Qu'il a donc aimé sa chère Acadie! Je me demande si les vrais Acadiens aiment davantage leur patrie. Lors d'une distribution de prix au Séminaire des Trois-Rivières,—c'était en 1889, je crois—, l'un des concurrents du prix d'élocution avait pris comme thème la dispersion acadienne. Le jeune rhétoricien qui ne manquait pas de talent ni de coeur, émut fortement son auditoire, et je vois encore, au premier rang de la salle, le Père Richard, qui pleurait comme un enfant. Ces larmes valaient bien des cours d'histoire.

Pour les élèves du Séminaire des Trois-Rivières le legs le plus précieux du Père Richard, ce qui le fera survivre le plus sûrement, quand les générations qui l'ont connu auront disparu, c'est son "Histoire du Collège", où dans un style simple sont relatés les origines de la maison trifluvienne et les sacrifices de ses fondateurs, voire de ses premiers élèves. Que de souvenirs pour les écoliers des "vieilles Casernes" et du "Château bleu"; que de sublimes leçons pour leurs frères plus jeunes du nouveau collège! En parcourant ces pages muettes et déjà vieilles, il semble que nous sentons battre le coeur du Père Richard, que nous entendons encore sa voix paternelle et grave. C'est bien l'éducateur qui continue son oeuvre après la mort.

Avant de finir l'histoire de son collège, il écrivait: "Gloire immortelle donc en soit à jamais rendue à saint Joseph, notre puissant protecteur qui a fait tout cela! C'est lui qui nous a fait surmonter les longues et terribles épreuves de l'enfance de la maison!...

"Maintenant, bienveillants lecteurs, et vous tous qui avez été mes collaborateurs ou mes élèves, en prenant con-



gé de vous, je vous prie de nouveau de me pardonner l'en-nui que je vous ai causé, surtout si vous avez eu le courage de me lire jusqu'au bout. Vengez-vous de moi en chrétiens et en amis, en offrant à mon intention une courte prière à saint Joseph!"

Ces lignes d'adieu où perce un souvenir un peu mélancolique nous disent la grande dévotion du Père Richard à saint Joseph; elles font ressortir aussi les belles vertus qui le distinguèrent toujours: l'humilité et la piété. Dans ses dernières années il aimait à redire tranquillement: "Je suis peu de chose, mais j'ai travaillé de mon mieux, et je constate avec bonheur que beaucoup de mes élèves ont dépassé leur maître." C'est bien là le langage du père de famille qui oublie ses propres succès pour ne songer qu'à la gloire de ses enfants. Avec quelle sollicitude il les suivait partout ses enfants longtemps après leur départ de la maison! Sa grande joie était d'apprendre que bons chrétiens, ils faisaient honneur à leur Alma Mater. Une jouissance sans pareille était aussi pour lui de les revoir, de causer avec eux du temps passé.

C'est à l'école du Maître par excellence que ce héros de l'éducation apprit à former la jeunesse, à se l'attacher, en s'oubliant lui-même, convaincu qu'il n'était qu'un serviteur inutile. Combien de fois ne l'avons-nous pas vu, dans les ombres du soir, agenouillé devant le tabernacle! C'est là que, la tête dans les mains, seul, bien seul avec le Dieu d'amour et de lumière, il priait pour ses chers élèves, pour ses collaborateurs, pour la jeunesse canadienne-française, pour tous les besoins de l'Eglise et de la Patrie. Où sont donc les vrais éducateurs qui ne savent pas prier?

Mgr Louis Richard avait été fait maître ès-arts de l'Université Laval en 1884, chanoine de la Cathédrale des Trois-Rivières en 1886, docteur en théologie en 1903. En 1900, le S. Siège lui avait conféré le titre de Protonotaire Apostolique.

Le 6 janvier 1908, après quelques jours de maladie seulement, le Père Richard s'en allait vers Dieu. Il avait soixante-neuf ans. "Est-ce que ça vous coûte de mourir?" lui demandait un prêtre de son Séminaire, quelques heures avant la fin. "Un peu," dit-il, "car j'aurais bien aimé à

célébrer les noces d'or de la maison avant de partir; mais que la volonté de Dieu soit faite."

Sa chère maison et la volonté du bon Dieu, telles furent les deux grandes préoccupations de ce prêtre qui, suivant l'expression de M. Omer Héroux, son élève, "appartenait vraiment à la race des grands éducateurs."

JOSEPH-G. GELINAS, ptre



## CONSULTATION

### LES LANGUES LITURGIQUES

*Je crois que l'Eglise exige la célébration du culte en langue liturgique et qu'elle ne la permet pas en langue vulgaire; quelles sont les raisons de cette discipline?—P.P.*

L'Eglise catholique ne favorise pas l'emploi de la langue vulgaire dans la liturgie ou le culte *public*; elle la permet pour ce qu'on est convenu d'appeler *les compléments du culte*, (interrogations au baptême et au mariage, catéchisme, prédication) mais *dans les fonctions strictement liturgiques*, elle l'interdit; elle demande que le culte soit célébré dans la langue propre de chaque rite <sup>1</sup> déterminée—par décret ou par coutume—une fois pour toutes, au début de l'histoire religieuse des peuples.

De droit divin, aucune langue n'est plus qu'une autre, liturgique; aucun précepte du Christ n'a déterminé la langue de la liturgie. <sup>2</sup> Les Apôtres et leurs successeurs immédiats ont célébré la liturgie dans la langue dont ils se servaient pour la prédications, c'est-à-dire, la langue vulgaire; mais, lorsque les langues vulgaires cessèrent d'être *vivantes* et devinrent *langues mortes*, ou qu'elles subirent des variations considérables, l'Eglise ne varia pas en même temps, sa langue de culte; au contraire, la coutume s'éta-

<sup>1</sup> *Codex Juris Canonici*, No 819.

<sup>2</sup> Wernz. *Jus Decretalium*, t. III, No 477 (IIe édit.).

blit de conserver au culte sa langue primitive; et aujourd'hui, le grec, le syriaque, le copte, l'éthiopien ou l'arménien liturgiques ne sont pas proprement *vernaculaires*, mais *primitifs*; <sup>1</sup> les liturgies en ces langues ne sont donc pas plus en langue vulgaire que la liturgie romaine. La langue latine fut, elle aussi, langue populaire; elle a cessé de l'être, comme une infinité d'autres; l'Eglise, cependant, l'a maintenue langue liturgique, comme elle a aussi maintenu telle la langue des autres rites.

On le lui a reproché; on l'a accusée de priver le peuple d'une consolation légitime, en ne lui permettant pas de joindre sa voix à celle du prêtre, dans une langue connue: c'est l'accusation bien connue des protestants et des schismatiques de Pistoie. L'Eglise, toutefois, sans nier que le culte, et particulièrement la messe, ne contienne un grand sujet d'édification pour le peuple, <sup>2</sup> s'oppose depuis une très haute antiquité, à l'introduction des langues vulgaires dans les fonctions strictement liturgiques: pourquoi?

Tout d'abord, remarquons que le culte, en soi, n'exige pas la langue vulgaire. Le culte n'a pas comme fin première l'instruction du peuple mais l'hommage à Dieu; il n'est pas principalement une prédication, mais un hommage et une prière; la prédication s'adressant au peuple doit nécessairement se faire dans une langue connue du peuple, ou mieux dans la langue du peuple; la prière liturgique s'adressant à Dieu ne requiert pas nécessairement la langue du peuple; en chaire, le prêtre converse avec le peuple—d'où, pour être compris, il doit parler une langue connue; à l'autel, il converse avec Dieu—d'où, il suffit que Dieu et le prêtre se comprennent. <sup>3</sup> Or, Dieu comprend toutes les langues; quant au prêtre, des raisons de haute *convenance* l'engagent à se servir d'une langue *sacrée*.

La *majesté et la grandeur* des mystères qu'il célèbre l'y invitent. De même que l'Eglise ne célèbre pas ses mystères en tout lieu profane, mais en des lieux sacrés, de même qu'elle n'en permet pas la célébration à tout chrétien, mais à quelques hommes choisis qu'elle consacre

1 Dom Guéranger, *Institutions Liturgiques*, t. III, p. 96 (IIe édit.).

2 Concile de Trente, *Sess. XXII, de celebr. missae, chap. VIII.*

3 Wernz, *ouv. cit.* No 476.

à cette fin, ainsi il convient qu'elle se serve de langues choisies, consacrées. Par leurs incessantes variations et déformations, les langues vulgaires se prêtent mal à l'expression du culte liturgique; la majesté de la prière rituelle demande une fixité de formules que ne sauraient obtenir les langues vulgaires.

Au contraire, les langues *mortes*, par leur antiquité, par leur immobilité, symbolisent et expriment merveilleusement l'antiquité et l'immobilité des formules liturgiques. Quand le chrétien sait que les prières qu'il écoute n'ont cessé d'être répétées dans les mêmes termes depuis des siècles, que les mêmes formules d'administration des sacrements ont été en séculaire usage, il oublie qu'il n'en saisit pas le sens littéral; il admire la puissance de l'Eglise qui, au milieu des vicissitudes humaines, perpétue les mêmes vocables de prières; il a conscience de l'intime lien qui l'unit par une chaîne ininterrompue, aux chrétiens de la primitive Eglise; il se dit que les mystères du culte seraient moins vénérables si leur expression devait subir les fluctuations du langage populaire; il trouve aux langues choisies de l'Eglise une majesté et une dignité qu'il ne se lasse pas d'admirer. <sup>1</sup>

Plus haut encore, le chrétien voit dans les langues liturgiques un gage de l'unité de l'Eglise. En effet, l'unité de l'Eglise demande qu'elle se serve, pour sa prière officielle, non de la langue particulière d'un pays, mais d'une langue connue sinon à tous, du moins au plus grand nombre possible. Des circonstances ont empêché l'unité parfaite, mais l'Eglise a toujours travaillé à étendre cette unité; dans la variété des langues liturgiques, elle voit une occasion de dissensions et de schismes, dans l'unité, au contraire, un élément de concorde; dans la variété, une obstacle à la communication *in divinis* des églises particulières, dans l'unité, une facilité qui fait des églises autant de membres d'une même famille religieuse; <sup>2</sup> la vérité immobiliserait les prêtres, aucun ne pouvant célébrer en de-

<sup>1</sup> En 1661, le pape Alexandre VII condamnait un missel français: l'un des motifs de la condamnation était précisément la majesté du rite en langue latine.

<sup>2</sup> *Collectanea S. Congr. de Prop.* No 33

hors de son pays, parfois de son village, l'unité permet à tout prêtre de célébrer en tout lieu, le saint sacrifice; toutes les nations priant officiellement dans une même langue liturgique sont comme les lèvres d'une même bouche s'acquittant de l'acte parfait du culte envers Dieu. <sup>2</sup>

Que si l'on objectait la pratique des premiers temps de l'Eglise, il faudrait expliquer le fait en disant avec Dom Guéranger: "Il en a été de la liturgie comme des "Saintes Ecritures du Nouveau Testament: le privilège a "été pour le premier âge, et il en devait être ainsi. Le "temps seul peut faire d'une langue vulgaire une langue "sacrée: l'homme n'invente pas les langues *a priori*. Elles "peuvent cesser d'être parlées, s'éteindre comme langues "vivantes, sauf à recevoir une nouvelle vie par la consécra- "tion de la science et de la religion. Ainsi donc, les Apô- "tres et leurs premiers successeurs célébrèrent la Litu- "rgie dans la langue des peuples; <sup>1</sup> mais, comme l'exprime "excellamment saint Thomas: "quand les fidèles furent "instruits, quand ils eurent connu le sens des *choses* qu'ils "entendent dans l'office pour lequel ils se réunissent, les "prières se firent en langue latine." <sup>2</sup>

Voilà quelques-unes des raisons qui justifient l'Eglise de célébrer le culte en langue non vulgaire. <sup>3</sup> L'Eglise ne veut pas détourner ses enfants du culte sacré, elle ne veut pas les priver d'une consolation légitime; elle veut garder à ses mystères plus de majesté, à ses enfants plus d'unité, à ses formules de prières plus de fixité.

fr. AUG. LEDUC, O. P.



<sup>2</sup> Wernz. *ouv. cit.*

<sup>1</sup> *Institutions Liturgiques*, tome cité, p. 87

<sup>2</sup> *Commentaire sur la 1ère Ep. aux Corinthiens*, leçon XIV.

<sup>3</sup> L'on consultera avec profit, pour le développement de ces raisons, Péronne, *Théologie Dogmatique*, traité de l'Eucharistie, IIe part., ch. IV.

## DANS L'ORDRE

### LE P. RUTTEN AU CONGRES

Nous traduisons du *Catholic News* de New-York, édition du 8 mars :

“Bien que le monde soit engagé dans les pourparlers de la Conférence de la Paix, on ne paraît pas savoir encore que l'habit blanc de S. Dominique brille dans la salle de cette étonnante réunion. Les délégués des différents pays sont accompagnés de commissions composées de spécialistes. Dans celle qui est chargée des questions de travail figure le T. R. P. Rutten, dominicain de Belgique, que sa réputation de sociologue désigne comme particulièrement apte à servir son pays, tout en éclairant les délibérations du Congrès.”

“Le P. Rutten est le Secrétaire des Syndicats chrétiens de Belgique. Selon un mot de la *Unita Catholica* de Florence, “c'est un homme d'une phénoménale activité.” Il a composé plusieurs ouvrages de sociologie hautement appréciés en Belgique et au-delà des frontières de ce pays.”

“Il y a quelques années, lorsque le P. Rutten voulut étudier à fond les conditions faites aux mineurs belges, il suivit l'exemple de Pierre-le-Grand de Russie qui se fit ouvrier dans les chantiers d'Angleterre, pour apprendre l'art de la construction navale et organiser ensuite le commerce maritime de la Russie. Enlevant son habit monastique pour endosser le bourgeron des mineurs, le P. Rutten descendit avec eux dans le puits noir et partagea leur travail et leurs privations. Dès lors, est-il étonnant que son nom et ses livres soient tenus en si singulière estime.”

### PARIS

—Le 15 janvier, une messe d'actions de grâces a été célébrée à l'autel de la Sainte Vierge, à Notre-Dame des Victoires, pour le 75<sup>e</sup> anniversaire du rétablissement de la Fraternité dominicaine de Saint-Jacques, par le P. Direc-

teur. Un grand nombre de membres des Fraternités de Paris et de Tertiaires isolés s'étaient fait une joie d'y assister et d'y recevoir la sainte communion.

Cette restauration avait été discutée et adoptée le 30 novembre 1843, dans une réunion plénière, tenue par les bureaux des confréries fondées par le P. Lacordaire, confréries de Saint-Jean, de Saint-Luc, de Saint-Yves, de Fra Angelico. La grande majorité de leurs membres entra dans le Tiers-Ordre: le 15 janvier, à Notre-Dame des Victoires, après une messe basse célébrée par le P. Lacordaire qui parla à l'évangile, vingt-six hommes, dont les noms ont été pieusement conservés, firent profession et quatre prirent l'habit. Au cours de la cérémonie on chanta la *Dominicaine*, cantique en français composé pour la circonstance, et l'on suspendit au cou de la statue de la Sainte Vierge avec une chaîne d'argent un coeur d'argent sur lequel sont gravés ces mots: *Consécration à Notre-Dame des Victoires du rétablissement en France de l'Ordre et du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, le VE janvier 1344.*

Huit jours après, la Fraternité tenait sa première réunion dans une chapelle de l'église Saint-Séverin; le vénérable curé de Notre-Dame des Victoires, dont le corps repose au pied de l'autel de la Sainte Vierge, M. Desgenettes, y fit profession. Son humilité, dont témoigne la lettre qu'il écrivit la veille au P. Lacordaire pour demander en grâce la faveur d'être admis dans le Tiers-Ordre, l'avait empêché d'être reçu le premier jour.

#### DANS LA PROVINCE

—Une fois de plus la fête du Patron de toutes les Ecoles catholiques a revêtu ce caractère très spécial qui unit l'intelligence et le coeur dans un grave sentiment d'admiration envers le Docteur et de prière au Saint. Spectacle magnifique que cette foule de religieux, de prêtres, de soeurs enseignantes, d'universitaires et d'écoliers, à genoux aux pieds de l'Ange de l'Ecole pour lui offrir leurs tendres hommages et lui exposer leurs humbles requêtes!

Tous gens d'études et disciples de S. Thomas : à l'autel c'est le R. P. Albert-M. Marion, Bachelier du Collège, les ministres inférieurs sont nos Etudiants; en chaire, un collaborateur dévoué de la *Revue dominicaine*, Monsieur l'Abbé Arthur Deschênes, de Montréal, expose éloquemment le rôle intellectuel de S. Thomas : il est un témoin de la vérité, *testimoniùm perhibuit veritati*, son témoignage est fait de lumière et de force : de lumière, il s'élève sans cesse vers la source de toute lumière; de force, il lutte pour faire connaître et aimer la vérité; au choeur, les fervents amis du Docteur, les PP. Capucins, Oblats, Rédemptoristes, de Marie, du Saint-Esprit, Servites, et plusieurs prêtres séculiers, remplissent les stalles; dans la nef, se pressent tous ceux de la ville qui se vouent à l'étude, depuis les Etudiants en Théologie jusqu'aux enfants qui apprennent l'alphabet; à l'orgue, les Frères Oblats rendent merveilleusement la messe grégorienne *Fons bonitatis*.

Au dîner, Son Excellence Mgr Pietro di Maria, Délégué apostolique, présidait avec toute son affabilité courtoise. Mgr Routhier, l'excellent ami et dévoué bienfaiteur, M. le chanoine Campeau et un clergé nombreux nous firent l'honneur de s'asseoir à notre table.

L'après-midi, les Etudiants donnèrent à la Communauté une séance littéraire tout intime en l'honneur de saint Thomas. Elle s'ouvrit par le traditionnel cantique : "Immortel défenseur". Un gentil monologue par le F. Parent succède; "la naissance du *Contra impugnantes Religionem*", oeuvre inédite, est présentée par le F. Mailoux; c'est ensuite un littéraire et peut-être ironique rêve du F. Séguin dans lequel entre le premier cercle philosophique de S. Thomas; c'est encore un dialogue animé où le F. Sylvain a peine à se dérober à l'ardeur du F. Turgeon qui ne veut pas du tout que Alexandre de Halès ait été le précepteur de S. Thomas; c'est enfin "La plainte des livres", souffrant d'être délaissés, au grand désespoir du F. Ferron qui proteste énergiquement contre cet inique abandon. Le doyen du Collège, le P. Longtin a sa large part dans le succès de cette séance.

Le soir, dernière louange au Saint Docteur par la bénédiction du Saint-Sacrement, et dernier témoignage de respect par la vénération de ses reliques.



—Le 6 mars, le T. R. P. Leduc, Sous-Prieur, recevait la profession solennelle du R. F. Dominique Beaulne, à qui fut conféré, le 15, l'Ordre sacré du sous-diaconal, des mains de Sa Grandeur Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa.

—Grâce au pieux empressement des autorités du Séminaire et des autres institutions religieuses de la ville, il fut loisible au Couvent de St-Hyacinthe, sans disposer des ressources d'un grand scolasticat, de fêter dignement le céleste Patron de toutes les Ecoles catholiques.

Sa Grandeur Mgr Bernard voulut bien nous honorer de sa présence, ainsi qu'un nombreux clergé séculier.

Un prédicateur distingué, dès longtemps préparé à cette tâche, M. l'abbé Gariépy, Professeur de Morale au Séminaire de Québec, avait accepté de faire le panégyrique du Saint. Les traits les plus saillants de la vie de S. Thomas, aussi bien que le caractère et le mérite de son oeuvre, n'offrant plus guère de secrets pour les disciples de la doctrine et les dévôts de son culte, c'est une riche aubaine pour un auditoire que d'entendre traiter pareil sujet de façon neuve et toute personnelle. Ce fut notre destin ce jour-là. L'érection à Rome, au cours de l'année dernière, de deux chaires d'enseignement ascétique et mystique *ad mentem Divi Thomae*, fournit à M. l'abbé l'occasion de déve'opper ce thème si intéressant: la nécessité actuelle d'un haut enseignement ascétique et mystique et l'opportunité d'en chercher la base dans la théologie du Docteur universel (*Doctor communis*) de la Sainte Eglise.

—Le 13 mars dernier, un grand récital inaugurait les nouvelles orgues de notre église St-Jean-Baptiste d'Ottawa. Sous la main exercée et vraiment artistique de M. le professeur Urbain, de St-Hyacinthe, les orgues firent vibrer non seulement les voûtes du temple, mais l'âme de la grande foule présente. La richesse du son, la variété des harmonies, le choix des oeuvres de maîtres s'unirent pour charmer l'oreille et toucher le coeur.

Et puis c'est la parole vibrante du T. R. P. Martin, Prieur de St-Hyacinthe, qui montre brièvement *le but de l'art*: utiliser le beau créé et fini pour élever l'âme à la contemplation du Beau increé et infini.

Et comme pour donner raison au prédicateur, l'église s'emplit des magnifiques symphonies qui naissent sous les doigts de l'organiste des soixante-douze jeux que la Maison Casavant a su combiner avec une grande précision et un parfait accord; elle retentit sous les accents les plus profonds de la puissante voix qui sert si admirablement le talent de M. Eugène Leduc; elle reçoit encore les beautés musicales accumulées par Gounod et par Verdussen dans le *Sanctus* et le *Maria Mater Gratiae* et rendues si frappantes par MM. E. Lafleur et Dr Dion; elle redit avec fidélité l'expression d'âme que sait mettre dans son chant Mme Pouget-Corbeil.

C'est Son Excellence Mgr Pietro di Maria, Délégué apostolique, qui a béni solennellement les nouvelles orgués et présidé, avec sa générosité et sa bonté habituelles, une partie du concert.

FRA DOMENICO



## RECENSIONS

ABBE J. CARREE, p. s. s. "*LE GUIDE DES AMES SCRUPULEUSES*".—Conseils d'après le R. P. Faber, l'abbé Boudon, Fénelon et Vincent de Paul. S'adresser à l'auteur, presbytère Saint-Jacques de Montréal, ou chez les principaux libraires. 10 sous l'unité, 1 dol. la douzaine, 8 dol. le cent. Timbres acceptés.

Il se rencontre un certain nombre d'âmes, affligées de la maladie du scrupule, et l'on se sent trop souvent impuissant à les éclairer et à les encourager au gré de ses désirs.

On voudrait alors avoir, sur ce sujet important et délicat, un résumé clair, précis, méthodique et substantiel de la doctrine ascétique, auquel on pourrait les renvoyer pour préciser, compléter ou rappeler les avis utiles.

Habituellement ces pauvres âmes manquent de *confiance pratique* en leur directeur: ce livre leur découvrirait que les conseils donnés sont puisés aux sources les plus autorisées.

Tel est le but de cet opuscule, publié à un prix très modique. Vous voudrez, après l'avoir lu, le faire connaître et le répandre.

ABBE ETIENNE BLANCHARD, p. s. s. "LE BON FRANCAIS EN AFFAIRES".—Table des matières.

Soignons notre langage. Usage du français le français et l'annonce. Le français et les marques de fabrique. Le français et l'affichage. Têtes de lettres et cartes d'affaires. Observations typographiques. Le français et la loi. Dissemblances anglo-françaises dans la correspondance. Mots anglais francisés. Traductions mal faites. Quelques questions. A travers les mots.

Prix: 35 sous; franco, 40 sous. S'adresser à l'Abbé ETIENNE BLANCHARD, Eglise Saint-Jacques, 331, rue Sainte-Catherine est, Montréal, ou aux librairies.

Le "BAS-CANADA".— Nous venons de recevoir le premier numéro du *Bas-Canada*. En voici le sommaire:

*Ce qu'il faut faire pour notre patrie*, par Joseph Bégin; *Soyons de vrais citoyens*, par Mgr Tissier; *Comment le vil plomb devient de l'or pur*, par Pierre Bayard; *Le successeur de Laurier*, par Franc et Sans Dol; *Il y a Anglais et Anglais*, par Jean Sans-Peur; *Sera-t-elle logique*, par Un Bas-Canadien; *Courage!* par Canadien-français; *L'oeuvre des Traîtres*, par Jacques Rivard; *La Confédération fut un traquenard*, par Jean Dollard; *Le Dr Louis-Edouard Desjardins*, par Joseph Bégin; *Au pilori!* par De Lévis; *Jean Hutfer*, par Paul Harel; *La parole de Dieu; Faits et Idées; Renseignements utiles; Notes et Nouvelles; Rions un peu; Les Ecossais demandent leur autonomie*, par De Lévis; *Le chat sort du sac*, par Jean-Baptiste.

Abonnement: Canada, un an, \$2.00; Montréal et Etats-Unis, \$2.50. Adresse: 45, rue Saint-Gabriel, Montréal.

